

La question du ruissellement

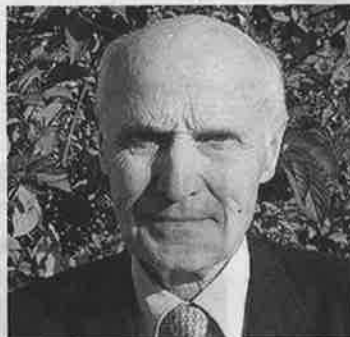
Michel Cortinovic, président du syndicat mixte du bassin-versant Austreberthe et Saffimbec*, philosophe et pragmatique, appelle à l'extrême vigilance.

En quoi le chantier de la LNPN présente-t-il un risque pour la vallée de l'Austreberthe ?

■ **Michel Cortinovic** : « Parce que nous sommes dans un territoire sensible au sens où il est reconnu parmi les 122 retenus en France comme présentant un risque d'inondation important, comme celles de la décennie 1990-2000. La problématique, c'est le ruissellement des eaux descendant du plateau. 1 200 habitations et 80 entreprises restent en zones inondables malgré tout ce qui a été fait. »

Vous déclarez que ces réalisations deviendraient vite obsolètes en cas d'un nouveau remembrement...

■ « C'est une réalité. Nous avons réalisé cinquante ouvrages de 1998



Michel Cortinovic

à 2010, et avant nous, le syndicat des rivières en a construit une dizaine pour ralentir le ruissellement. Chaque fois que le territoire évolue au niveau agricole et urbain, on aggrave le risque. Imaginez : en trente ans, le débit de l'Austreberthe a été multiplié par deux, et les volumes par quatre. Quand vous bouleversez un territoire, il arrive un moment où les mesures compensatoires montrent leurs limites. En douze ans, les ouvrages cons-

truits n'ont pas débordé mais, un jour, c'est évident, ils déborderont et ce sera alors peut-être pire que si on n'avait rien fait. Il est illusoire de croire que ces ouvrages nous protègent à 100 %.

Est-ce à dire que tout projet doit être abandonné dans ce secteur ?

■ « Un territoire qui n'évolue pas est condamné. Mais il faut que les élus comprennent qu'il n'y a pas de progrès sans risque. Reste à les mesurer. Je suis persuadé que si on avait retenu l'emplacement de la LNPN en même temps que celui de l'A150, cela aurait été un moindre mal. Là, on prend le risque d'un nouveau remembrement, d'un nouvel agrandissement des parcelles et donc le risque d'avoir moins de fossés, moins de talus pour contenir les ruissellements. »

*** Le syndicat réunit 31 communes, soit un total de 39 000 habitants sur 220 km².**

Paris Normandie
710715.